

CERTIFICAT

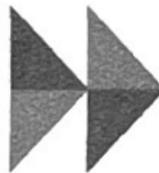
N° 0931122QA-A

CCTA Certification atteste que le prestataire

LEGALPLACE
40 Rue de Paradis
75010 PARIS

N° DECLARATION D'ACTIVITE : 11 75 65965 75

est certifié par la société CCTA Certification selon les spécificités du référentiel fixé par le Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de formation professionnelle et le Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail ainsi que selon l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6319-1-1 du code du travail, le guide de lecture en vigueur du Référentiel National Qualité et du programme de certification Qualiopi des OPAC de CCTA Certification dans sa version en vigueur.

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
L.6313-1-1° Actions de formation

Le présent certificat est valide du 10/11/2022 au 09/11/2025
sous réserve de la réalisation de l'audit de surveillance.

Directrice
Organisme Certificateur





Déclinaisons obligatoires pour la marque Qualiopi

La marque Qualiopi doit être accompagnée de la mention adaptée correspondant à la catégorie d'action dont le processus a été certifié.

Elle est à compléter par le prestataire de formation :

« La certification qualité a été délivrée au titre de la ou les catégories d'actions suivantes :

- ✓ Actions de formation
- ✓ Bilans de compétences
- ✓ Actions permettant de valider les acquis de l'expérience
- ✓ Actions de formation par apprentissage »

Placement du logo partenaire, les règles à savoir :

La marque peut être adossée à un logo partenaire dans le respect des règles instaurées, le logo partenaire peut-être :

- ✓ Le logo de votre organisme certifié
- ✓ Le logo de CCTA Certification (dans ce cas merci de respecter la charte d'utilisation)

Les supports de communications autorisés :

- ✓ les documents imprimés (catalogues, brochures, affiches...)
- ✓ les vecteurs de communication en ligne (site internet, ...)
- ✓ les documents de présentation (diaporamas, ...)

Ce qui est interdit :

L'organisme certifié ne pas utiliser la marque :

- ✓ dans une publicité (publication ou tout support média) pour une action de formation en particulier
- ✓ sur l'attestation de formation ou sur support dédié uniquement à une action de formation.

Ainsi, sur les fiches diplômes, fiches programmes, attestation de formation, relatives à une action de formation en particulier, vous ne pouvez pas apposer le logo Qualiopi.

Il est également interdit de :

- ✓ Modifier le logo QUALIOPi
- ✓ Déposer une marque auprès de l'INPI qui associerait son logo à celui de la marque QUALIOPi
- ✓ Réserver de nom de domaine identique ou similaire au nom de la marque QUALIOPi
- ✓ Céder vos droits d'utilisation de la marque QUALIOPi à un tiers (sous traitant,...)
- ✓ Déposer le logo QUALIOPi sur un support de communication ne vous appartenant pas (exemple : si internet d'un sous traitant)
- ✓ Utiliser le logo QUALIOPi pour faire de la publicité pour de l'accompagnement.

Des contrôles seront effectués par CCTA Certification auprès de leurs organismes certifiés tout au long de leurs cycles de certification.



L'Union, le 10 novembre 2022

LEGALPLACE
40 Rue de Paradis
75010 PARIS

N/Réf. : JQ/2022.11.008

Objet : Décision de certification – Certification Qualiopi

A l'attention de Madame BULAND,

Madame,

Nous avons le plaisir de vous communiquer le résultat de l'audit initial de certification de prestataire d'actions concourant au développement des compétences qui s'est déroulé le 21/09/2022.

Après délibération du 10/11/2022, CCTA Certification vous délivre la certification pour une période de 3 ans, sous condition de réalisation de l'audit de surveillance dans dix-huit mois, et dans le domaine suivant :

- L.6313-1-1° : Actions de formation

✓ **Pas de non-conformité relevée(s) lors de cet audit initial de certification.**

Audit de surveillance en distanciel : celui-ci sera à réaliser courant mai 2024, CCTA Certification reviendra vers vous courant février 2024 pour commencer la programmation ensemble.

Vous trouverez ci-joint :

- Le certificat de conformité relatif à votre certification
- Le kit d'utilisation de la marque de conformité Qualiopi
- La charte d'usage du logo CCTA Certification, si usage en logo partenaire
- Le mémento usage de la marque Qualiopi
- Les logos de la marque avec mentions obligatoires dans 3 coloris différents

Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos sincères salutations.

CCTA Certification
Jennifer QUENEHEN
Directrice

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Jennifer Quenehen', written over a horizontal line.